



# visibilité

» **auto-schweiz**  
**auto-suisse**

**NEWSLETTER MAI 2010 – N° 2**

## **NOS FÉLICITATIONS AU CONSEIL NATIONAL**

**Les raisons pour lesquelles nous nous réjouissons des décisions les plus récentes du Conseil national et celles qui nous incitent à redoubler d'efforts malgré tout.**



A une majorité (certes serrée) de 85 voix contre 81, le Conseil national a donné le 31 mai 2010 son aval à une valeur cible de 150 g CO<sub>2</sub>/km pour des voitures de tourisme nouvellement immatriculées d'ici à 2015. Le 1<sup>er</sup> juin, le même Conseil a décidé dans le cadre de la Loi sur le CO<sub>2</sub> d'atteindre l'objectif de réduction de 20% des émissions de CO<sub>2</sub> (émissions globales de toutes les sources, pas uniquement la voiture) par des mesures de réduction du CO<sub>2</sub> prises exclusivement à l'intérieur du pays, ce qui est un projet extrêmement ambitieux; cette décision a elle aussi été prise de justesse (90 contre 87 voix). La taxe du CO<sub>2</sub> sur les carburants a été rejetée.

A première vue, nous bénéficions maintenant d'une situation de départ confortable: réduction de 20% des émissions de CO<sub>2</sub> à la place des 40% exigés par l'initiative sur le climat et 150 g CO<sub>2</sub>/km à la place des 130 g CO<sub>2</sub>/km demandés par le contre-projet indirect du Conseil fédéral et, ce qui est très réjouissant, pas de taxe du CO<sub>2</sub> sur les carburants. Nous remercions très cordialement le Conseil national de ces sages décisions!

Nos félicitations au  
Conseil national

### **Editeur**

auto-suisse  
Association importateurs  
suisse d'automobiles  
Case postale 5232  
Mittelstrasse 32  
CH-3001 Berne  
T 031 306 65 65  
F 031 306 65 60  
info@auto-schweiz.ch

Pour tout renseignement  
complémentaire:  
Andreas Burgener,  
Directeur  
Eduard Daetwyler,  
Relations publiques  
Ruedi Blessing,  
Technique/statistiques  
[www.auto-suisse.ch](http://www.auto-suisse.ch)



Nous avons maintenant incontestablement atteint un autre objectif intermédiaire important. Mais nous n'avons pas pour autant déjà remporté le Tour de Suisse. Le Conseil des Etats va sans doute traiter cette affaire pendant la session d'automne et, compte tenu des faibles majorités qu'elle a trouvées dans la première chambre, la situation pourrait encore changer. Rappelons que si le Conseil des Etats arrive à un autre résultat que le Conseil national, l'affaire retournera au Conseil national et on entamera ce qu'on appelle une «procédure d'élimination des divergences».

Les points suivants méritent particulièrement notre attention:

- **Réduction de 20% uniquement en Suisse:** la réalisation d'une réduction sur les carburants opérée exclusivement en Suisse sera difficile, voire impossible. Nous connaissons en Suisse une augmentation constante de la population (chaque année entre 60,000 et 80,000 personnes), et par conséquent, des exigences de mobilité croissantes. Une réduction de la consommation globale de carburant sera donc difficile, voire impossible: la vente indigène de carburant a augmenté de 3,2% en 2008 par rapport à 2007. Une solution que le Conseil des Etats pourrait préconiser en guise d'alternative serait une nouvelle répartition de la réduction de 10% à l'intérieur du pays et de 10% à l'étranger.
- **150 g CO<sub>2</sub>/km:** l'argumentation adoptée par les médias repose notamment sur la topographie, ce qui signifie concrètement que nos nombreuses montagnes justifient à leurs yeux la proportion plus élevée des véhicules 4x4 et par conséquent, les émissions plus élevées de CO<sub>2</sub>. Ils ne mentionnent en revanche guère la proportion relativement faible des véhicules diesel dans notre pays par rapport à l'UE et le fait que la Suisse doit porter à elle seule ce fardeau (alors que dans l'UE, la consommation de la Suède est par exemple compensée par des pays à faible consommation comme le Portugal, etc.). Comme il fallait s'y attendre, la plupart des journalistes affirment dans les médias que la Suisse fait moins d'efforts que l'UE. En vue du débat futur dans la Commission des transports du Conseil des Etats et ensuite au Conseil des Etats lui-même, il nous tient à cœur de remettre les pendules à l'heure. En réalité, le défi que la Suisse devra relever au cours des années à venir ne sera en rien inférieur à celui auquel l'UE se trouve confrontée. Pour dire les choses de manière imagée: la Suisse se trouve comme l'UE sur une montagne et doit affronter la même descente raide: la seule différence consiste dans le fait que la Suisse se trouve quelques centaines de mètres plus haut. On passe également systématiquement sous silence ceci: lorsque l'objectif fixé pour 2015 sera atteint, la descente continuera à avoir la même déclivité pour tous (également pour la Suisse); pour 2020, l'UE évoque moins de 100 g de CO<sub>2</sub> /km! Les Conseillers nationaux qui ont voté en

faveur de la limite des 150 g ne doivent donc absolument pas avoir mauvaise conscience, et tel sera également le cas des Conseillers aux Etats qui devront encore se prononcer à ce sujet.

- **Taxe sur le CO<sub>2</sub>:** le centime climatique a été couronné de succès sur toute la ligne. Mais on remet en question son maintien après 2012. Le Conseil des Etats doit également traiter cette question. Dans ce domaine aussi, nous ferons de notre mieux pour qu'il puisse prendre sa décision en parfaite connaissance de cause.

D'ailleurs: ce qu'on appelle l'initiative anti-4x4 figurait à l'origine également à l'ordre du jour du Conseil national, mais faute de temps, cet objet a été reporté à plus tard (probablement à la session d'automne). Le Conseil fédéral ayant déjà recommandé le rejet de cette initiative, il appartient maintenant au Parlement d'émettre lui aussi une recommandation. Ce n'est que lorsque le Conseil national et le Conseil des Etats se seront mis d'accord que l'on pourra fixer une date pour la votation.

Si vous connaissez d'autres personnes qui pourraient à votre avis s'intéresser à notre newsletter, nous vous remercions à l'avance de votre recommandation et vous prions de bien vouloir nous [indiquer leur adresse e-mail](#).

[Vers le début de la page](#)

[Annuler la newsletter](#)

[Lire la newsletter online](#)